

Département d'histoire générale - Unité d'histoire moderne - Equipe Damoclès -
International Association for the History of Crime and Criminal Justice (IAHCCJ)
Centre Bentham (Ecole de droit de Sciences-po, Paris)

21-23 février 2013 : Université de Genève, Uni-Bastions

CESARE BECCARIA : RECEPTION ET HERITAGE.

Du temps des Lumières à aujourd'hui.

1. Comité d'honneur

Professeurs Bronislaw BACZKO (Université de Genève), Gianni FRANCONI (Université de Pavie) et Daniel ROCHE (Collège de France).

2. Comité scientifique

Jean BART (Université de Bourgogne), Pascal BASTIEN (Université de Québec à Montréal), Carlo CAPRA (Université degli Studi di Milano), Yves CARTUYVELS (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles), Frédéric CHAUVAUD (Université de Poitiers), Jean-Philippe DUNAND (Université de Neuchâtel), Jean-Paul JEAN (magistrat et Université de Poitiers), Dominique KALIFA (Université de Paris 1), Béla KAPOSSY (Université de Lausanne), André KUHN (Universités de Neuchâtel et de Lausanne), Luigi LACCHÈ (Université de Macerata), René LEVY (CESDIP-GERN), Vincent MILLIOT (Université de Caen), Pierrette PONCELA (Université Paris-Ouest Nanterre), Robert ROTH (Université de Genève), Xavier ROUSSEAUX (Université de Louvain-la-Neuve), Françoise TULKENS (juge, coureuse européenne des droits de l'homme), Bénédicte WINIGER (Université de Genève).

3. Conception, organisation et mise en œuvre

Michel Porret ; Elisabeth Salvi ; équipe DAMOCLES (UNIGE).

Jeudi 21 février 2013

Salle : B111

08.30. Accueil des participant-e-s

08.50. Professeure Christine CHAPPUIS (Doyenne de la Faculté de droit, UNIGE), mots de bienvenue.

PROGRAMME

09.00. Michel PORRET : Introduction

I. Lumières et Révolution

Présidence: Vincent Milliot(Université de Caen)

09.15. Dario IPPOLITO (Università Roma 3), Justice pénale et liberté civile : le « moment Beccaria » dans les Lumières napolitaines.

09.40. Luigi DELIA (EPHE, Université de Bourgogne, Centre Georges Chevrier), L'héritage de Beccaria dans les *Réflexions philosophiques* de Jacques-Vincent Delacroix.

10.05. Serena LUZZI (Università degli studi di Trento), Un anti-Beccaria estimé de Bentham. La réforme de la justice criminelle selon Carlo Antonio Pilati, réformateur habsbourgeois.

10.30-10.50 : pause.

10.55. Emmanuelle DE CHAMPS (Centre Bentham, Université Paris 8), Bentham et l'héritage de Beccaria: du Projet d'un corps complet de législation pour Catherine II de Russie aux Traités de législation civile et pénale.

11.20. Jean BART (Université de Bourgogne), Le traité *Des délits et des peines* dans les débats révolutionnaires français.

Dès 11.45 : discussions.

12.30 Déjeuner de travail

II. Légalisme et libéralisme

Présidence : Jean Bart (Université de Bourgogne)

14.15. Vincent SIZAIRE (Centre de droit pénal et de criminologie de la Faculté de Droit de l'Université Paris-Ouest), L'héritage ambigu du libéralisme pénal de Beccaria dans la construction du droit pénal moderne en France.

14.40. Jérôme FERRAND (Université Joseph Fourier, Grenoble I), De quelques lectures passionnées de Beccaria par les juristes de langue française au XIX^e siècle.

15.05. Yves CARTUYVELS (Facultés universitaires Saint-Louis), Le légalisme des peines en question. Deux formes asymétriques d'individualisation de la peine au XIX^e siècle.

15.45-16.00 : pause.

16.05. Elisabeth SALVI (Université de Genève), Cesare Beccaria dans la codification pénale helvétique.

16.30. Djoheur ZEROUKI (Université de Saint-Etienne, Université de Lyon), La réception du principe de légalité de *Des délits et des peines* par le droit européen : un héritage en trompe l'œil.

Dès 16.50 : discussions.

Dès 18.00 : apéritif de bienvenue.

Vendredi 22 février 2013, salle B111

III. Autour de la peine de mort

Présidence : Pascal Bastien (Université du Québec, à Montréal)

09.15. Stéphanie ROZA (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, CHSPM), La peine de mort entre utopie et pragmatisme : la discussion des thèses de Beccaria dans *De la Législation* de Gabriel Bonnot de Mably.

09.40. Elio TAVILLA (Université de Modène et de Reggio Emilia), «Les disciples de Beccaria» : le débat postunitaire italien sur l'abolition de la peine de mort.

10.05. Marco CAVINA (Università degli studi di Bologna), Le mythe et le cauchemar : Paolo Vergani, Francesco Valentini et la peine de mort.

10.30-10.50 : pause.

10.55. John BESSLER (University of Baltimore, School of Law), Cruel and Unusual. The American Death Penalty and the Founders' Amendment.

11.20. Diane BERNARD (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles) et Damien SCALIA (Geneva Academy Humanitarian Law and Human Rights, Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles), Retour à Beccaria : proportionnalité et peines internationales en question.

Dès 11.45 : discussion.

Dès 12.30 : déjeuner de travail

IV. Prison et défense sociale

Présidence : Yves Cartuyvels (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles)

14.15. Monica STRONATI (Università degli studi di Macerata), La «misura» della pena e il paradigma della moderazione. Carceri e sistemi penitenziari nel dibattito giuridico italiano tra Otto e Novecento.

14.40. Audrey HIGELIN (Université Pierre Mendès-France, Grenoble), L'impact du projet beccarien dans la genèse de la prison pénale en France dans le premier XIX^e siècle.

15.05-15.30 : pause

15.35. Donald FYSON (Université de Laval), Beccaria contre Howard : la réforme pénale au Canada.

16.00. Marc RENNEVILLE (Criminocorpus), Beccaria est-il soluble dans l'anthropologie criminelle ?

Dès 16.30 : discussion

Dès 19.30 Dîner du colloque

Samedi 23 février 2013, salle B111

V. Censure, traduction et réception

Présidence : Elio TAVILLA (Université de Modène et de Reggio Emilia).

09.30. Albrecht BURKARDT (Université de Lyon 2), Les censures de Beccaria par le Saint Office.

09.55. Philippe AUDEGEAN (Université de Paris 3, Sorbonne Nouvelle), Pour une histoire des traductions françaises de *Des Délits et des peines*.

10.20. Vivi PERRAKY (Maison des Sciences de l'Homme, Paris), Adamance Coray et sa traduction grecque de Beccaria (1802).

10.40. Laure ZHANG (Université de Genève), Contre ou pour Beccaria: la réception de *Des délits et des peines* dans la Chine contemporaine.

Dès 11.15 : table ronde conclusive avec les participants du colloque.